

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET D'ÉVALUATION DES SUBVENTIONS

L'association Friends of Niger (FON) accorde de petites subventions pour soutenir des projets bénéficiant directement à la population nigérienne. Le montant maximal de la subvention est de 2.750.000 francs CFA (environ 5.000 dollars US). L'intégralité du financement provient de dons individuels des membres du FON.

Le FON donne la priorité aux projets qui répondent aux critères suivants :

- ✓ Répondre à un besoin identifié localement
 - ✓ Sont réalisables et susceptibles de réussir
 - ✓ Bénéficier à un groupe ou à une communauté (c'est-à-dire pas seulement à des individus)
 - ✓ Impliquez la communauté dans le développement du projet et intégrez les contributions locales.
 - ✓ Prévoir un plan pour assurer la pérennité des avantages à l'avenir.
 - ✓ Renforcer les capacités et le leadership locaux
- (Voir les descriptions plus détaillées à la fin de ce document)*

Le FON ne financera pas :

- Le militantisme politique, y compris les campagnes politiques ou les tentatives d'influence sur la législation
- Activités contentieuses
- Allègement de la dette pour toute organisation
- Les projets qui ne profitent qu'à une seule personne ou famille, tels que les visas, les procédures d'immigration ou les bourses d'études
- Projets ayant un objectif religieux, ethnique ou racial, ou tout autre objectif discriminatoire considéré comme illégal en vertu du droit nigérien

Organisations admissibles :

Les candidatures d'organismes de but non-lucratif, d'associations communautaires, d'établissements scolaires/comités de gestion, de cliniques et d'autres organismes officiels respectant les exigences gouvernementales sont les bienvenues. Les candidatures émanant de personnes physiques ou morales représentant des partis politiques, des entreprises privées ou toute entité ayant des obligations non remplies envers le FON, telles que des rapports de projet incomplets, ne seront pas considérées. Les candidatures d'organismes figurant sur une liste de surveillance antiterroriste ou associés à toute forme de violence politique, de blanchiment d'argent, trafic de drogues, armes ou des personnes, ou à toute activité criminelle ou illicite définie par le droit nigérien, régional et/ou international ne sont pas admissibles.

CRITÈRES D'EXAMEN DES PROPOSITIONS

Toutes les propositions sont évaluées selon les critères suivants.

Besoin identifié localement et pertinence : Le projet répond à un besoin identifié localement au Niger qui est clairement articulé. Le projet est clairement développé en concertation et soutenu par les autorités locales et/ou traditionnelles.

Faisabilité : Le projet est susceptible d'être mené à bien avec les personnes et les ressources demandées et dans les délais proposés. L'équipe du demandeur possède une expérience et une expertise technique adéquates pour une mise en œuvre réussie du projet. La partie responsable du projet a démontré sa compétence dans la conduite de projets. La proposition identifie les problèmes potentiels ou les obstacles à la réussite et comment ils seront résolus si nécessaire.

Impact et effet de levier : Un nombre substantiel de personnes bénéficiera (directement et/ou indirectement) par rapport au montant des fonds FON dépensés et il y aura un impact localement significatif ou plus généralisé, à court ou à long terme. La proposition identifie comment d'autres donateurs et/ou partenaires potentiels contribueront. Une attention est également accordée aux idées de projets qui pourraient être reproduites dans d'autres endroits.

Suivi et évaluation : La proposition comprend des critères mesurables spécifiques de succès et indique qui, quand et comment ces critères seront mesurés. Le suivi doit être clairement lié aux objectifs du projet.

Soutien communautaire démontré : Le projet démontre un soutien local, y compris, mais sans s'y limiter, la participation locale au développement du projet, la main-d'œuvre/les matériaux donnés, le partage des coûts, l'expertise, les ressources et la supervision.

Durabilité et/ou besoin humanitaire : les activités proposées peuvent être mises en œuvre, gérées et/ou entretenues par les membres de la communauté sans technologie, fournitures, soutien ou ressources externes supplémentaires - OU il existe un plan viable d'accompagnement pour toute assistance nécessaire. En d'autres termes, l'activité proposée ne rend pas la situation plus vulnérable ou précaire et n'aggrave ni ne crée de dépendance.

* Nous comprenons que parfois l'objectif de durabilité n'est pas pratique, par exemple, un projet de construction de salle de classe. Par conséquent, les projets qui répondent à un besoin humanitaire à court terme sans compromettre l'objectif ultime d'autosuffisance peuvent également être compétitifs.

Renforcement des capacités : Le projet renforcera les capacités de l'organisation de mise en œuvre, de la communauté et/ou des bénéficiaires. Le projet offre des opportunités locales pour améliorer les compétences en gestion, mise en œuvre et/ou évaluation de projet.

Qualité de l'application : L'application est bien présentée et fournit les informations requises de manière succincte et compréhensible.

Voir d'autres renseignements et lignes directrice sur le site www.friendsofniger.org